



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 83226

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'avenir des organismes sociaux du régime général. Le rapport d'information de Jean-Pierre Door en conclusion de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale sur l'organisation et le coût de gestion des branches de la sécurité sociale préconisait une mutualisation des moyens avec la création de futures caisses uniques multibranches régionales et locales, ces caisses rassemblant les activités des CPAM, CAF, URSSAF et de la vieillesse pour le régime général, cette orientation paraît intéressante compte tenu des efforts consentis par le Gouvernement pour maîtriser les dépenses de la protection sociale. Elle s'avère de plus préférable à la mutualisation des moyens au sein d'un même organisme, souvent dans les villes régionales les plus importantes, au détriment des zones rurales. Cette tendance ne participant pas à l'attractivité des territoires ruraux. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83226

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2006, page 452